

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 201 376 B2

(12)

NOUVEAU FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention de la décision concernant l'opposition:

04.09.1996 Bulletin 1996/36

(51) Int. Cl.⁶: **B65D 41/26**, B65D 51/24

(45) Mention de la délivrance du brevet:

03.01.1990 Bulletin 1990/01

(21) Numéro de dépôt: **86400714.1**

(22) Date de dépôt: **02.04.1986**

(54) **Réceptacle de conditionnement à doseur incorporé, en particulier pour produits liquides**

Verpackungsbehälter mit einem eingebauten Dosierspender, insbesondere für Flüssigkeiten

Packaging container incorporating a dosing device, in particular for liquid products

(84) Etats contractants désignés:

AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE

(30) Priorité: **03.04.1985 FR 8505069**

(43) Date de publication de la demande:

12.11.1986 Bulletin 1986/46

(60) Demande divisionnaire: **88201624.9**

(73) Titulaire: **THE PROCTER & GAMBLE COMPANY**

Cincinnati, Ohio 45202 (US)

(72) Inventeur: **Boucher, Jean-Claude**

F-92201 Neuilly Sur Seine (FR)

(74) Mandataire: **Phélip, Bruno et al**

c/o Cabinet Harlé & Phélip

21, rue de La Rochefoucauld

75009 Paris (FR)

(56) Documents cités:

EP-A- 0 040 931

EP-A- 0 109 704

EP-A- 0 151 549

EP-A- 0 152 359

EP-A- 0 248 341

DE-A- 2 402 618

DE-A- 2 759 098

FR-A- 2 524 865

FR-A- 2 539 108

FR-A- 2 563 250

FR-B- 2 570 720

GB-A- 1 583 082

US-A- 2 585 264

US-A- 2 629 508

US-A- 3 127 067

US-A- 3 727 434

US-A- 3 845 873

- Japanese Utility Model No. 51-47412 (Toshiba)
- Japanese Utility Model No. 60-38244
- Publicité dans la revue "Sondags BT" du 20 mai 1976
- Copie de la première page de "Sondags BT", n.36 du 2 septembre 1976
- Publicité "Axion" du "Sondags BT", n.36 du 2 septembre 1976

EP 0 201 376 B2

Description

La présente invention est du domaine du conditionnement, en particulier des conditionnements des produits liquides devant être utilisés en quantité dosée. Elle vise plus précisément un récipient de conception originale permettant de réaliser un tel conditionnement.

Jusqu'à présent, les produits liquides devant être distribués en quantité dosée étaient conditionnés, soit à l'intérieur d'emballages renfermant également un doseur, soit avec un doseur fixé audit récipient par une languette présentant une ligne de moindre résistance permettant d'arracher ledit doseur au moment de l'utilisation. L'inconvénient majeur de tels conditionnements résidait dans le fait que le dispositif doseur, une fois l'emballage ouvert ou après son arrachage du récipient, risquait d'être facilement perdu, le dosage du produit restant ne pouvant alors s'effectuer que de façon approximative. Par ailleurs, ces doseurs traditionnels devaient être nettoyés après chaque utilisation.

Le brevet français 2 563 250 déposé le 18 avril 1984 et publié le 25 octobre 1985 se rapporte à un procédé perfectionné de lavage et de nettoyage du linge dans une machine à laver du commerce, dans lequel on utilise un agent de détergence à l'état liquide. Selon ce procédé, cet agent est libéré progressivement dans le bain de lavage à partir d'un dispositif placé dans le tambour de la machine avec le linge à laver.

Le brevet français 2 570 720 déposé le 24 août 1984 et publié le 28 mars 1986 concerne un dispositif de lavage du linge en machine avec un détergent liquide, pouvant être utilisé par exemple dans le procédé du brevet français précité. Ce dispositif, qui présente une forme caractéristique essentiellement sphérique comporte au moins un orifice de remplissage et des événements pour la libération progressive du liquide au sein du linge en cours de lavage.

Un objet de l'invention est de permettre la réalisation du procédé décrit dans le brevet 2 563 250, en incorporant, par exemple, le dispositif diffuseur décrit dans le brevet 2 570 720, en tant que doseur, au dispositif obturateur du récipient de conditionnement de l'invention.

Un autre objet de l'invention est de fournir un récipient de conditionnement qui obvie à l'inconvénient précité de perte éventuelle du dispositif doseur de liquide, tout en restant de conception simple et originale, et qui ne nécessite pas de nettoyage après chaque utilisation, étant donné qu'il est introduit dans la machine d'où il ressort parfaitement propre et apte à être réutilisé.

Encore un autre objet de la présente invention est de fournir un récipient de conditionnement pour liquides, dans lequel le dispositif doseur est associé de façon à pouvoir être utilisé et réincorporé au récipient sans risque d'être perdu.

Encore un autre objet de l'invention est de fournir un récipient de conditionnement pour liquides, associé à un dispositif doseur présentant également une struc-

ture de diffusion, pour être utilisé dans une machine à laver.

La présente invention a donc pour objet un récipient de conditionnement pour détergents liquides, selon la revendication 1.

Ce doseur comporte avantageusement une structure de diffusion de liquide choisie par exemple parmi celles décrites dans les brevets français 2 563 250 et 2 570 720 précités.

Selon une forme de réalisation de l'invention, le doseur est fixé au dispositif d'obturation, et comporte à cet effet, adjacente à sa zone de diffusion, une structure en ceux de forme correspondante à l'obturateur du récipient et présentant des moyens de clipsage permettant de fixer de façon amovible le doseur sur le col du récipient.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description suivante à la figure unique annexée qui est une vue latérale partielle avec arrachement au niveau du goulot, d'une forme de réalisation de récipient de conditionnement selon l'invention.

Dans la forme de réalisation représentée, le doseur 33, de forme sensiblement sphérique, présente axialement une cavité 34 de forme correspondante à celle du dispositif d'obturation 39 du récipient 38. Cette cavité 34 est pourvue sur son arête externe d'une structure de clipsage et constituée par des pattes 35 destinées à venir s'insérer entre le bord inférieur du dispositif d'obturation 39 et un épaulement supérieur 36 du col du récipient. Le doseur 33 repose par son organe distributeur 37 sur un épaulement inférieur 40 du col du récipient.

Le fait que le doseur coopère de façon amovible avec le dispositif d'obturation, permet de résoudre le problème posé par les doseurs non-incorporés aux récipients de conditionnement destinés en particulier aux produits liquides nécessitant d'être utilisés en quantité dosée. Le fait également que le doseur puisse être pourvu d'un dispositif distributeur, et être utilisé tel quel après remplissage dans des machines à laver constitue également une solution apportée aux problèmes de la distribution et de la diffusion de produits liquides dans lesdites machines.

Lorsque le doseur-distributeur est prélevé du récipient de conditionnement de l'invention, on y verse une quantité prédéterminée de l'agent de détergence renfermé dans ce dernier et, comme décrit dans le brevet français 2 563 250, on place le dispositif dans le tambour de la machine à laver, puis on met en route et on laisse se dérouler le cycle de lavage habituel de la machine, le dispositif contenant le produit étant placé de préférence vers le haut de la cuve dans le tambour. Ainsi, comme dans la plupart des machines à laver actuelles, le tambour n'entre en rotation que lorsque le remplissage de la cuve est terminé, le doseur-distributeur ne commencera à se vider qu'en présence d'une quantité suffisante d'eau pour éviter le contact prolongé du linge sec ou juste humide avec le détergent concentré. On notera qu'il est également possible de placer le

doseur-distributeur au fond du tambour, notamment dans le cas où celui-ci entre en rotation dès le début de l'admission de l'eau, ou même au milieu du linge. L'utilisateur choisira la position la mieux adaptée aux circonstances particulières de son lavage. A la fin de l'essorage, le doseur-distributeur est sorti de la machine à laver et est réincorporé au récipient de conditionnement de l'invention, pour une utilisation ultérieure. Il est clair que les meilleurs résultats de lavage seront obtenus en mettant en oeuvre des doseurs-distributeurs présentant les caractéristiques particulières du dispositif distributeur-diffuseur décrit dans le brevet français 2 570 720.

Les matériaux constitutifs des différents composants des récipients de conditionnement de l'invention peuvent être en un matériau présentant les caractéristiques de résistance mécanique et aux agents chimiques appropriées, par exemple en matière plastique.

Revendications

1. Récipient de conditionnement pour détergents liquides, ledit récipient comprenant un corps et au moins un col ou goulot pour le déversement du liquide, avec ouverture munie d'un dispositif d'obturation séparable, caractérisé en ce qu'il comporte un doseur (33), agencé pour servir, tel quel, après remplissage, d'organe distributeur (37) dans un processus de lavage du linge en machine, ledit organe distributeur comportant, à cet effet, au moins un orifice de remplissage et des événements pour la libération progressive du détergent liquide dans le tambour de la machine, ledit doseur (33) coopérant de manière amovible par une structure en creux (34), adjacente à son organe distributeur (37), avec le col ou goulot (40) ou avec le dispositif d'obturation (39), en ce que, lorsque le doseur (33) est enlevé du récipient, le dispositif d'obturation (39) reste en place sur le récipient et en ce que, en vue de l'utilisation, le dispositif d'obturation (39) est enlevé du récipient pour permettre l'introduction d'une quantité déterminée de détergent dans le doseur (33), celui-ci étant, en vue du lavage, placé dans le tambour de la machine avec le linge avant la mise en route de la machine, après quoi le cycle de lavage habituel de la machine se déroule, le doseur-diffuseur, à la fin du lavage, étant sorti parfaitement propre de la machine et réincorporé au récipient en étant apte à être utilisé.
2. Récipient selon la revendication 1, caractérisé en ce que le doseur amovible (33) coopère avec le dispositif d'obturation (39) du récipient (38) par une cavité (34) de forme correspondante à celle du dispositif d'obturation (39).
3. Récipient selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que le doseur (33) est engagé dans le dispositif d'obturation (39) par clipsage.

4. Récipient selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la structure en creux prévue à la base du doseur est de forme cylindrique.

5. Récipient selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le doseur a une forme sensiblement sphérique.

10 Claims

1. Container for packaging liquid detergents, the said container comprising a body and at least a wide or narrow neck for pouring the liquid, with an opening equipped with a removable closure device, characterized in that it comprises a measuring device (33) arranged in order to act, without further modification, as a dispensing member (37) in a process for washing laundry in a machine, the said dispensing member comprising to this end at least one filling orifice and holes for the gradual release of the liquid detergent into the drum of the machine, the said measuring device (33) interacting, in a removable manner by means of a grooved structure (34) adjacent to its dispensing member (37), with the wide or narrow neck (40) or with the closure device (39), in that, when the measuring device (33) is removed from the container, the closure device (39) remains in position on the container, and in that, with a view to use, the closure device (39) is removed from the container in order to permit the introduction of a specific quantity of detergent into the measuring device (33), the latter, with a view to washing, being placed in the drum of the machine with the laundry before the machine is switched on, after which the usual washing cycle of the machine proceeds, the diffuser/measuring device being taken out of the machine completely clean at the end of the wash and reincorporated into the container, thus being reusable.
2. Container according to Claim 1, characterized in that the removable measuring device (33) interacts with the closure device (39) of the container (38) by means of a cavity (34) of a form corresponding to that of the closure device (39).
3. Container according to one of Claims 1 and 2, characterized in that the measuring device (33) is engaged in the closure device (39) by means of snapping on.
4. Container according to any of one of Claims 1 to 3, characterized in that the grooved structure provided at the base of the measuring device is of cylindrical form.

5. Container according to any one of Claims 1 to 4, characterized in that the measuring device has a substantially spherical form.

Patentansprüche

5

1. Verpackungsbehälter für flüssige Waschmittel mit einem Körper und wenigstens einem zum Ausgießen der Flüssigkeit bestimmten Kragen oder Hals mit einer Öffnung, die mit einer abnehmbaren Verschlußvorrichtung ausgestattet ist, dadurch gekennzeichnet, daß er einen Dosierer (33) aufweist, der so ausgebildet ist, daß er nach dem Befüllen als Verteiler (37) beim Wäschewaschen in einer Waschmaschine dient, wobei dieser Verteiler dafür wenigstens eine Einfüllöffnung und Ausgabeöffnungen zum fortschreitenden Freisetzen des flüssigen Waschmittels in der Trommel der Waschmaschine aufweist, und dieser Dosierer (33) trennbar mit einer hohlen Struktur (34), angrenzend an seinem Verteiler (37) and den Kragen oder Hals (40) oder an die Verschlußvorrichtung (39) zusammenwirkt, so daß, wenn der Dosierer (33) vom Behälter entfernt wird, die Verschlußvorrichtung (39) auf dem Behälter verbleibt, und zum Gebrauch die Verschlußvorrichtung vom Behälter abgenommen wird, um eine bestimmte Menge an Waschmittel in den Dosierer (33) einzufüllen, der für das Waschen zusammen mit der Wäsche vor Ingangsetzen der Maschine in die Trommel gegeben wird, wonach der gewöhnliche Waschvorgang der Maschine abläuft und der Dosier-Verteiler nach Ende der Wäsche ganz leer der Waschmaschine entnommen und mit dem Behälter wieder vereinigt wird, um zur Verwendung bereit zu sein.
2. Behälter nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß der trennbare Dosierer (33) mit der Verschlußvorrichtung (39) des Behälters (38) über einen Hohlraum (34) zusammenwirkt, dessen Form jener der Verschlußvorrichtung (39) entspricht.
3. Behälter nach einem der Ansprüche 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß der Dosierer (33) in der Verschlußvorrichtung (39) durch Einrasten festgehalten wird.
4. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß die an der Basis des Dosierers vorgesehene hohle Struktur zylindrische Form hat.
5. Behälter nach einem der Ansprüche 1 bis 4, dadurch gekennzeichnet, daß der Dosierer im wesentlichen kugelige Form hat.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

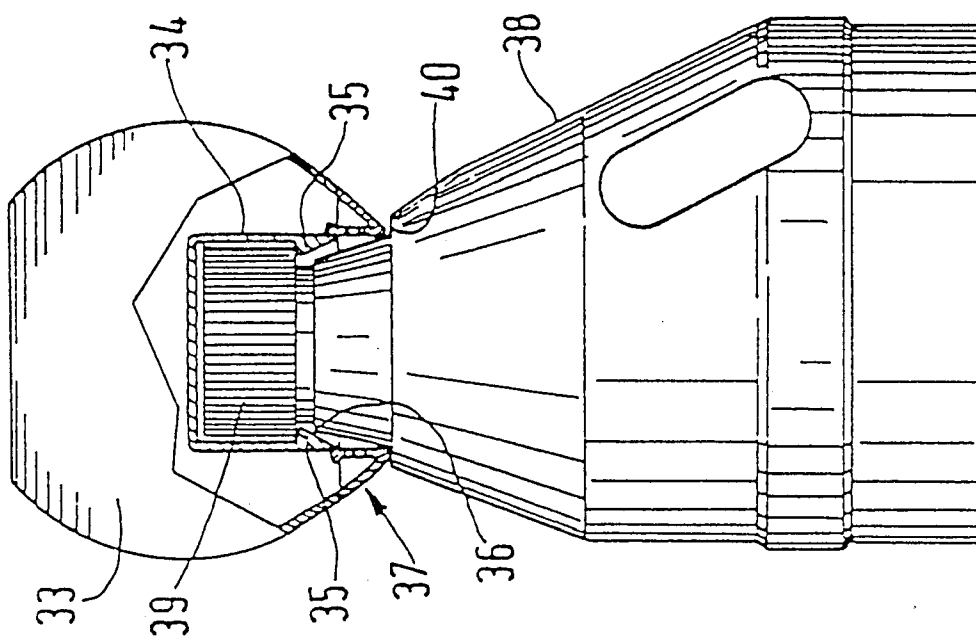


FIGURE UNIQUE